

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

**La MRC Domaine-du-Roy : la porte d'entrée des entrepreneurs!
Déploiement des services d'Accès entreprise Québec**

Roberval, le 10 février 2021. – Depuis le 1^{er} janvier 2022, la MRC du Domaine-du-Roy assume directement et exclusivement les compétences en matière de soutien au développement local et régional, comme prévu par la Loi sur les compétences municipales. Ce mandat permet d'asseoir les bases d'une réorganisation du développement du territoire et du déploiement des services d'Accès entreprise Québec.

En mars 2021, la MRC a signé la convention d'aide financière la liant au réseau provincial Accès entreprise Québec. Cette convention implique une bonification des services de la MRC grâce à une aide financière du ministère de l'Économie et de l'Innovation d'un montant maximal de 900 000 \$ sur quatre ans, ce qui permettra l'embauche d'au moins deux nouvelles ressources ainsi que l'amélioration des compétences des ressources, le développement d'outils d'intervention, le maillage et la synergie des interventions.

« Cette aide financière et l'arrivée de nouvelles ressources professionnelles au sein de notre Service de développement vont nous permettre de bonifier les services offerts à nos entrepreneurs, ce qui est une excellente chose. Avec la pandémie et la pénurie de main-d'œuvre qui nous frappent, nos entreprises ont besoin de notre soutien plus que jamais pour les aider dans leur consolidation et leur développement », ajoute Annie Fortin, directrice du développement.

Dans le but de lui formuler des recommandations en matière de développement local et régional, le conseil de la MRC a mis en place un comité de développement composé à parts égales d'élus et de représentants du milieu socioéconomique. Ce comité agira également à titre de comité consultatif pour les services d'Accès entreprise Québec (AEQ).

« Nous accueillons favorablement cette entente avec le réseau AEQ qui fera en sorte de créer un guichet unique avec une identité et une qualité de service uniforme dans l'ensemble du Québec, et qui nous positionne résolument comme porte d'entrée des entreprises vers les services et les organismes voués aux entrepreneurs », indique Yanick Baillargeon, préfet de la MRC du Domaine-du-Roy.

M. Baillargeon tient à rassurer les entrepreneurs quant à l'agilité et à la continuité des services en matière de développement économique et de soutien à l'entrepreneuriat. Les bureaux du Service du développement économique demeureront situés à leur emplacement actuel à Saint-Félicien, avec un point de service à Roberval. L'équipe de professionnels en place demeure la même. La MRC a également procédé à la refonte de son site Internet pour y intégrer toute l'information liée au soutien des entreprises (mrcdomaineduroy.ca/developpementddr).

Rappelons que le gouvernement du Québec a prévu 97,5 millions \$ pour que les MRC aient accès à des ressources additionnelles pour accompagner les entreprises de leur territoire afin de s'assurer que ces dernières aient accès à des services d'accompagnement et d'investissement de haute qualité, comparables d'une région à l'autre dans le respect des particularités régionales.

À propos de la MRC du Domaine-du-Roy

Créée en 1983, la MRC du Domaine-du-Roy est un organisme supramunicipal regroupant neuf municipalités et un vaste territoire non municipalisé. Le conseil de la MRC est composé de 14 élus et élus du territoire. La MRC œuvre au service des municipalités et de leurs citoyens, dénombrés à plus de 29 217 habitants. La superficie du territoire s'élève à 17 387,80 km², dont seulement 15 % de cette superficie est municipalisée. La MRC détient plusieurs compétences, notamment en matière de développement local et régional, d'aménagement du territoire, de gestion de la villégiature et d'évaluation foncière. Elle regroupe également les services municipaux liés à la sécurité incendie, la gestion des matières résiduelles et l'ingénierie civile auprès des municipalités rurales. La MRC du Domaine-du-Roy chapeaute de nombreux dossiers de développement territorial visant la création d'une économie florissante et d'un environnement plus sain, et ce, afin d'améliorer la qualité de vie des citoyennes et des citoyens.

– 30 –

Source :

Mario Gagnon, directeur général
MRC du Domaine-du-Roy

Pour demande d'entrevue :

Karine Côté, conseillère en communication
kcote@mrcdomaineduroy.ca
418 618-3297

